



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

### Extrait des délibérations de la réunion du 31 août 2023

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie, par téléconférence, le 31 août 2023, en présence de :

- ◆ Mme Edith CHATELAIS, membre ;
- ◆ Mme Corinne ETAIX, présidente ;
- ◆ M. Noël JOUTEUR, membre ;
- ◆ Mme Sophie RAOUS, membre associé.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 17 août 2023 portant délégation en application de l'article 18 du décret n° 2022-1165 du 20 août 2022 portant création et organisation de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable, de déléguer sa compétence à statuer sur les dossiers suivants :

#### **Avis sur plan-programme :**

- 4961 - Élaboration du SCoT du pays de Bray : délégation donnée à M. Arnaud ZIMMERMANN à échéance du 21 septembre 2023

#### **Décision après examen au cas par cas :**

- 5001 - Élaboration de l'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) d'Avranches : délégation donnée à Mme Corinne ETAIX à échéance du 26 septembre 2023.

Pour la mission régionale d'autorité environnementale de Normandie,  
la présidente,

**Signé**

Corinne ETAIX